

RCS : ORLEANS Code greffe : 4502

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ORLEANS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 01314 Numéro SIREN : 449 284 967 Nom ou dénomination : 6 I

Ce dépôt a été enregistré le 27/10/2021 sous le numéro de dépôt 11387

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/20	Net au 31/12/19
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	180 000	65 113	114 888	119 388
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	48 493	5 684	42 809	3 068
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	46 010		46 010	351 977
Autres titres immobilisés	511 093	39 351	471 742	711 095
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	785 597	110 148	675 449	1 185 528
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	8 546		8 546	8 277
Fournisseurs débiteurs	1 138		1 138	2 002
Personnel				
Etat, Impôts sur les bénéfices	1 800		1 800	13 183
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	444		444	1 005
Autres créances	600 074		600 074	295 729
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes				500
Valeurs mobilières de placement	3 626 025	108 628	3 517 397	3 289 856
Disponibilités	179 352		179 352	488 114
Charges constatées d'avance	698		698	800
TOTAL ACTIF CIRCULANT	4 418 077	108 628	4 309 449	4 099 465
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion – Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	5 203 673	218 776	4 984 898	5 284 993

Bilan

	Net au 31/12/20	Net au 31/12/19
PASSIF		
<i>Capital social ou individuel</i>	382 000	382 000
<i>Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...</i>		
<i>Ecarts de réévaluation</i>		
<i>Réserve légale</i>	38 200	46 100
<i>Réserves statutaires ou contractuelles</i>		
<i>Réserves réglementées</i>		
<i>Autres réserves</i>	4 645 366	4 309 496
<i>Report à nouveau</i>		
Résultat de l'exercice	-105 497	527 970
<i>Subventions d'investissement</i>		
<i>Provisions réglementées</i>		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	4 960 069	5 265 566
<i>Produits des émissions de titres participatifs</i>		
<i>Avances conditionnées</i>		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
<i>Provisions pour risques</i>		
<i>Provisions pour charges</i>		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
<i>Emprunts obligataires convertibles</i>		
<i>Autres emprunts obligataires</i>		
<i>Emprunts</i>		
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits</i>		
<i>Emprunts et dettes financières diverses</i>	4 050	
<i>Emprunts et dettes financières diverses – Associés</i>	10	
<i>Avances et acomptes reçus sur commandes en cours</i>		
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	10 391	14 011
<i>Personnel</i>		
<i>Organismes sociaux</i>	2 165	1 822
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>		
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	4 480	3 005
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	3 732	588
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	10 377	5 416
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>		
<i>Autres dettes</i>		
<i>Produits constatés d'avance</i>		
TOTAL DETTES	24 828	19 427
<i>Ecarts de conversion – Passif</i>		
TOTAL PASSIF	4 984 898	5 284 993

Compte de résultat

	du 01/01/20 au 31/12/20 12 mois	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS D'EXPLOITATION				
<i>Ventes de marchandises</i>				
<i>Production vendue</i>	22 813	17 976	4 837	26,91
<i>Production stockée</i>				
<i>Subventions d'exploitation</i>				
<i>Autres produits</i>	2 580	2 580		
Total	25 393	20 556	4 837	23,53
CHARGES D'EXPLOITATION				
<i>Achats de marchandises</i>				
<i>Variation de stock (m/ses)</i>				
<i>Achats de m.p. & aut.approv.</i>				
<i>Variation de stock (m.p.)</i>				
<i>Autres achats & charges externes</i>	38 156	53 368	-15 212	-28,50
<i>Taxes et paiements assimilés</i>	11 725	5 066	6 659	131,45
<i>Salaires et Traitements</i>	21 525	21 525		
<i>Charges sociales</i>	8 696	8 708	-12	-0,14
<i>Amortissements et provisions</i>	6 799	5 639	1 160	20,57
<i>Autres charges</i>	19	4	15	358,19
Total	86 919	94 309	-7 390	-7,84
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-61 526	-73 754	12 227	-16,58
<i>Produits financiers</i>	52 993	208 888	-155 896	-74,63
<i>Charges financières</i>	98 640	1 057	97 582	NS
Résultat financier	-45 647	207 831	-253 478	-121,96
<i>Opérations en commun</i>				
RÉSULTAT COURANT	-107 174	134 077	-241 251	-179,93
<i>Produits exceptionnels</i>		1 910 000	-1 910 000	-100,00
<i>Charges exceptionnelles</i>	123	1 516 000	-1 515 877	-99,99
Résultat exceptionnel	-123	394 000	-394 123	-100,03
<i>Participation des salariés</i>				
<i>Impôts sur les bénéfices</i>	-1 800	107	-1 907	NS
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-105 497	527 970	-633 467	-119,98

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS 6I

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020, dont le total est de 4 984 898 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 105 497 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

 Règles et méthodes comptables**Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'émergence et l'expansion du coronavirus début 2020 ont affecté les activités économiques et commerciales de l'environnement économique mondial. Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité.

A la date d'arrêté des comptes des états financiers au 31/12/2020, il n'y a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

L'entreprise n'a pas été affectée dans son exploitation (fermeture / chômage partiel / refinancement).

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
– Terrains				
– Constructions sur sol propre	180 000			180 000
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels				
– Installations générales, agencements aménagements divers				
– Matériel de transport		42 040		42 040
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	6 453			6 453
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours				
– Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	186 453	42 040		228 493
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations	351 977	33	306 000	46 010
– Autres titres immobilisés	711 095	99 998	300 000	511 093
– Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	1 063 072	100 031	606 000	557 103
ACTIF IMMOBILISE	1 249 526	142 071	606 000	785 597

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
<i>Virements de poste à poste</i>				
<i>Virements de l'actif circulant</i>				
<i>Acquisitions</i>		42 040	100 031	142 071
<i>Apports</i>				
<i>Créations</i>				
<i>Réévaluations</i>				
Augmentations de l'exercice		42 040	100 031	142 071
Ventilation des diminutions				
<i>Virements de poste à poste</i>			606 000	606 000
<i>Virements vers l'actif circulant</i>				
<i>Cessions</i>				
<i>Scissions</i>				
<i>Mises hors service</i>				
Diminutions de l'exercice			606 000	606 000

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
– Terrains				
– Constructions sur sol propre	60 613	4 500		65 113
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels				
– Installations générales, agencements aménagement divers				
– Matériel de transport		1 207		1 207
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 385	1 092		4 478
– Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	63 998	6 799		70 797
ACTIF IMMOBILISE	63 998	6 799		70 797

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 612 700 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
<i>Créances rattachées à des participations</i>			
<i>Prêts</i>			
<i>Autres</i>			
Créances de l'actif circulant :			
<i>Créances Clients et Comptes rattachés</i>	8 546	8 546	
<i>Autres</i>	603 456	162 206	441 250
<i>Capital souscrit – appelé, non versé</i>			
<i>Charges constatées d'avance</i>	698	698	
Total	612 700	171 450	441 250
<i>Prêts accordés en cours d'exercice</i>			
<i>Prêts récupérés en cours d'exercice</i>			

Produits à recevoir

	Montant
<i>Clients – factures à établir</i>	40
<i>Divers – produits à recevoir</i>	728
Total	768

Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 24 828 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
<i>Emprunts obligataires convertibles</i>				
<i>Autres emprunts obligataires</i>				
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :</i>				
– à 1 an au maximum à l'origine				
– à plus de 1 an à l'origine				
<i>Emprunts et dettes financières divers</i>	4 050			4 050
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	10 391	10 391		
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	10 377	10 377		
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>				
<i>Groupes–Associés et autres dettes</i>	10	10		
<i>Produits constatés d'avance</i>				
Total	24 828	20 778		4 050
<i>Emprunts souscrits en cours d'exercice</i>				
<i>Emprunts remboursés sur l'exercice</i>				
<i>Dettes contractées auprès des associés</i>				

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 10 euros.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
<i>Fournisseurs – fact. non parvenues</i>	8 810
<i>Etat – autres charges à payer</i>	3 139
<i>Taxe d'apprentissage CAP</i>	146
<i>Formation continue CAP</i>	118
Total	12 214

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
<i>Charges constatées d'avance</i>	698		
Total	698		

61
Société par actions simplifiée au capital de 382 000 €
Siège social : 41 rue Marchais - 45100 ORLEANS
449.284.967 RCS ORLEANS

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 17 JUIN 2021

PROPOSITION DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve la proposition du Président et, après avoir constaté que les comptes font apparaître une perte de 105 496 €, décide de l'affecter de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice : **- 105 496 €**

Affecté en totalité au poste « autres réserves » qui s'élève ainsi à 4 539 869 €

Prélèvement sur le poste « autres réserves » 200 000 €

A titre de dividendes (*soit 5,24 € (arrondi) par action*)

Qui s'élève ainsi, après affectation, à 4 339 869 €.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1^{er} janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,
- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.



Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 200 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

VOTE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 17 JUIN 2021

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme

Monsieur Jean-Pierre FRARIN

Président

A handwritten signature in black ink, consisting of stylized, overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.